

2026/161

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2026-043

Date de la convocation : 23/04/2026

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 96

Conseillers représentés : 12

Le trente avril deux mille vingt-six, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Jean DE POUILLY, Vice-Président.

Présents : 001 LABBE José , 002 DAVID Sonia , 003 NICOLITCH Cédric , 004 LEFORT Sylvie , 005 SEMBENI Anne , 006 BOXEBELD Pascal , 007 DORIDO Elie , 008 SEMBENI Peggy , 009 HUBSCH Benoît , 010 DUCHENE Eric,, 012 THIRRIARD Philippe , 014 ETIENNE Philippe , 015 MONFOURNY Camilla , 016 LAMBLLOT Laurent , 018 LOUIS Jean-Marc , 019 DUMANGE Dominique , 020 PLONER Benoît , 021 BOUILLON Mathieu , 022 GUERIN Anne-Marie , 023 SEMBENI Emmanuel , 024 DEVER Chantal , 025 NANJI Désiré , 026 DANNEAUX Dominique , 028 DURY Sébastien , 030 DEMISSY Pierre , 031 REMY Pascal , 032 GENTY Jean-Charles , 034 COLIN Raphaël , 035 DE POUILLY Jean , 036 BOUILLON Daniel , 037 NICOT Sébastien , 040 LOBIDEL Alain , 043 CALLUYERE Jean-Luc , 044 CERRAJERO Eladio , 045 BROUILLON Patrick , 046 FREMIN Thierry , 047 NOCTON Thierry , 048 CARRE Joël , 049 ALLART Alexandre , 051 HAULIN Virginie , 052 GENTY Philippe , 053 MANCEAUX Christophe , 055 RATAUX Isabelle , 056 PIEROT Chantal , 059 LALLEMENT Séverine , 060 AUDEGOND Michaël , 061 SOUDANT Antoine , 062 LEROY Yves , 063 ANDREY Danielle , 064 GROFF Benjamin , 065 CAILLOUX Corinne , 066 GOUBLE Sylvain , 067 AUROUX Emmanuel , 070 PERTUS Xavier , 071 RATAUX Frédéric , 072 SIMONNET Arnaud , 073 HAAS Robert , 074 RAGUET Philippe , 075 BESANCON Tony , 077 OUDIN Denis , 078 LE GALL Jean-François , 079 ROUSSY Elise , 080 CANNAUX Philippe , 082 HAULIN Bertrand , 083 LALONDE Loïc , 084 WATIER Audrey , 085 DACHY Bruno , 086 SALEZ René , 087 ARNOULT Jean-Pol , 088 LAHOTTE Hervé , 089 FRANGEL Yann , 091 MALVAUX Frédéric , 092 FAES Alain , 093 THIERION Vincent , 094 FRAIPONT Anne , 096 CANIVENQ Roland , 097 GROSSELIN Jacques , 098 DAUPHY Bruno , 099 BESTEL Bernard , 100 VAN DEN BERGH Charles , 101 MARYNS Bruno , 102 LIES Pascal , 104 LESCUYER Anne , 105 LEBON Christophe , 107 DESGEORGES Marc , 109 CARPENTIER Dominique , 111 GARRAUD Sabine , 112 LALLEMENT Davy , 113 FESTUOT Annie , 114 COLSON Pascal , 115 PASTE Laurence , 116 AVRIL Christophe , 117 THEBAUD Hélène , 120 HABERT Johan , 121 DERVIN Eva , 122 DELIN Fabienne.

Ont donné procuration : 013 POTRON Pierre (à 025 NANJI Désiré) , 027 NAUDIN Muriel (à 028 DURY Sébastien) , 041 HULOT Christian (à 072 SIMONNET Arnaud) , 050 HERBAY Christelle (à 032 GENTY Jean-Charles) , 058 LORFEUVRE Gérald (à 100 VAN DEN BERGH Charles) , 081 BONHOMME Francis (à 003 NICOLITCH Cédric) , 103 LAMPSON GUEILLIOT Nadège (à 104 LESCUYER Anne) , 106 MAROTEAUX Nathalie (à 105 LEBON Christophe) , 108 LESUEUR Patricia (à 107 DESGEORGES Marc) , 110 HUET Eric (à 117 THEBAUD Hélène) , 118 MACHINET Jean Baptiste (à 121 DERVIN Eva) , 119 DION Valentine (à 122 DELIN Fabienne).

Absents/Excusés : 011 TOURTIAUT Marielle, 017 JUILLET Bruno, 033 MOSCHENI Yvan, 038 NIZET Sylvain, 039 GALTIER Claude, 042 KMITA Michaël, 054 BOUILLON Jacques, 057 ARNOULT Jean Christophe, 068 MANESSE Jean-Eric, 069 BAUSSART Thierry, 076 HARDY Jérôme, 090 PIERSON Florent, 095 DION Christophe.

Secrétaire de séance : Mme Danielle ANDREY

OBJET : ADOPTION DU CFU 2025 DU BUDGET GENERAL

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du Compte Financier Unique au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026 ;

.../...

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que Monsieur le Président a quitté la séance, ne pouvant voter son propre CFU, et que le conseil communautaire a été présidé par M. Jean DE POUILLY, Vice-Président ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit :

01 CC Argonne Ardennaise-Budget principal-57300 - Principal - CFU - 2025					
I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					B1
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 120 328,42	10 143 403,03	15 263 731,45
	Recettes réalisées (1)	B	1 376 231,12	10 531 365,78	11 907 596,90
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	5 366 117,07	18 118 938,87	23 485 055,94
	Dépenses réalisées (1)	E	3 925 792,14	9 517 217,66	12 443 009,80
	Restes à réaliser	F	567 286,80	0,00	567 286,80
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-1 549 561,02	1 014 148,12	-535 412,90
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	245 788,65	7 975 535,84	8 221 324,49
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-1 303 772,37	8 989 683,96	7 685 911,59
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-567 286,80	0,00	-567 286,80
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-1 871 059,17	8 989 683,96	7 118 624,79

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE par 102 voix POUR, 1 voix CONTRE (087 ARNOULT Jean-Pol) et 5 ABSTENTIONS (010 DUCHENE Eric , 020 PLONER Benoît , 099 BESTEL Bernard , 101 MARYNS Bruno , 120 HABERT Johan)

- D'APPROUVER le compte financier unique, pour l'exercice 2025, dressé, visé et certifié conforme par le comptable public et l'ordonnateur, pour le Budget Général.

Ceux-ci n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

La secrétaire de séance,

Danielle ANDREY

Le Président,

Jean DE POUILLY

